

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de ville de Desbiens tenue dans la salle des délibérations du conseil lundi 3 octobre 2022, à 19h30, à laquelle il y avait quorum, sous la présidence de monsieur le maire Claude Delisle.

Sont présents (es): Monsieur le maire :

Claude Delisle

Messieurs les conseillers :

Michel Allard
Gaétan Boudreault
Gilbert Doucet
Marc Fortin

Mesdames les conseillères :

Tania Côté
Suzie Gervais

Également présente : Madame Marie-Bénédicte Tremblay, directrice générale

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Claude Delisle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

96-10-22

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour comme suit:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Adoption de l'ordre du jour;
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre et de la séance extraordinaire du 19 septembre 2022;
- 4) Lecture de la correspondance;
 - 4.1) Le C.N dans votre collectivité 2022, point retiré de l'ordre du jour à la demande de monsieur le maire;
 - 4.2) Rapport d'approbation états financiers 2020 SHQ;
 - 4.3) Dépôt d'une lettre provenant du CA de la résidence Gérard Blanchet;
- 5) Nomination d'un pro-maire;
- 6) Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025;
- 7) Adoption des prévisions budgétaires Régie intermunicipale incendie – secteur sud;
- 8) Démission de la directrice générale Marie-Bénédicte Tremblay;
- 9) Varia;
 - 9.1) Abrogation de la résolution 037-04-20;
 - 9.2) Annulation du programme -Accès propriété Bleue Origine;
- 10) Rapport des comités;
- 11) Acceptation des comptes du mois;
- 12) Période de questions;
- 13) Clôture de la séance.

Il est proposé par monsieur Marc Fortin, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité:

D'accepter l'ordre du jour tel que lu et modifié.

97-10-22

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre et de la séance extraordinaire du 19 septembre 2022

CONSIDÉRANT QUE des copies du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre et de la séance extraordinaire du 19 septembre 2022 ont été remises

à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu par la Loi sur les cités et villes:

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé par madame Tania Côté et résolu à l'unanimité:

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022;

ET finalement,

Il est proposé par madame Suzie Gervais, appuyé de monsieur Marc Fortin et résolu à l'unanimité :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2022.

Correspondance

98-10-22

Rapport d'approbation des états financiers OMH 2020 SHQ

Il est proposé par monsieur Michel Allard appuyé de monsieur Gilbert Doucet et résolu à l'unanimité:

D'approuver le rapport financier de l'Office municipal d'habitation de Desbiens pour l'année 2020; prévoyant un déficit à répartir de 74 459 \$. Pour un montant de 7 446 \$ pour la ville de Desbiens.

99-10-22

Dépôt d'une lettre provenant du CA de la résidence Gérard Blanchet

CONSIDÉRANT la démission de madame Marie-Bénédicte Tremblay à titre de directrice générale de la ville de Desbiens;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 19 octobre 2021 madame Tremblay agit comme répondante et responsable de la résidence Gérard Blanchet;

CONSIDÉRANT le travail accompli, le conseil d'administration de la Résidence Gérard Blanchet désire poursuivre avec madame Marie-Bénédicte Tremblay et que ses honoraires soient déboursés par la ville.

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par monsieur Gaétan Boudreault et résolu à l'unanimité :

D'accepter de débourser les honoraires de madame Marie-Bénédicte Tremblay au montant de 1000 \$ par mois pour un total de 12 000 \$ et ce pour une durée d'un an, et qu'une évaluation soit faite à la fin de l'entente pour la prolongation ou la cessation de celle-ci.

100-10-22

Nomination d'un pro-maire

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de pallier à une éventuelle absence ou incapacité du maire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire nommer un maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gilbert Doucet, appuyé par monsieur Gaétan Boudreault et résolu à l'unanimité;

DE procéder à la nomination de monsieur Marc Fortin au poste de maire suppléant. Il est également résolu d'autoriser monsieur Marc Fortin à signer, pour et au nom de Ville de Desbiens, conjointement avec la secrétaire trésorière tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par Ville de Desbiens en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacances dans la charge de maire.

101-10-22

Résolution inexistante

Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2023-2024-2025

Le 14 septembre dernier, la firme d'évaluateur Cévimec-BTF a déposé le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière 2023-2024-2025 de la ville de Desbiens entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2023

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, un avis public sera donné et toute personne intéressée pourra prendre connaissance de celui-ci au bureau de la ville de Desbiens.

102-10-22

Adoption des prévisions budgétaires Régie intermunicipale en sécurité incendie – secteur sud

Considérant que la ville de Desbiens fait partie intégrante de la Régie Intermunicipale en Sécurité Incendie Secteur Sud;

Considérant qu'à ce titre, elle doit approuver les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale en sécurité incendie – secteur sud;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité;

QUE la ville de Desbiens adopte les prévisions budgétaires 2023 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie – secteur sud qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 868 866 \$, dont une quote-part pour la ville de Desbiens totalisant 160 124 \$.

103-10-22

Démission de la directrice générale Marie-Bénédicte Tremblay

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Bénédicte Tremblay, directrice générale de ville de Desbiens a remis sa lettre de démission au conseil de ville et à monsieur le maire Claude Delisle le 26 septembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE son dernier jour de travail sera le 31 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE madame Tremblay s'engage à fournir l'aide nécessaire pour assurer une transition en douceur pour la personne qui la remplacera;

Il est proposé par monsieur Michel Allard, appuyé par monsieur Gaétan Boudreault et résolu à l'unanimité:

De mettre fin au contrat de madame Marie-Bénédicte Tremblay à titre de directrice générale en date du 31 octobre 2022 et de faire l'affichage du poste de directeur(trice) général (e) le plus tôt possible.

Varia

104-10-22

Abrogation de la résolution 037-04-20

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020, le conseil de ville a adopté la résolution 037-04-20 intitulée « Résolution pour support financier de la Ville de Desbiens au projet Bleue Origine »

CONSIDÉRANT QUE suite aux conclusions et recommandations de la C.M.Q (Commission municipal du Québec) pour la saine administration de la ville de Desbiens, il y aurait lieu d'abroger la résolution 037-04-20;

Il est proposé par monsieur Gilbert Doucet, appuyé par monsieur Gaétan Boudreault et résolu à l'unanimité :

D'abroger la résolution 037-04-20 intitulée « Résolution pour support financier de la Ville de Desbiens au projet Bleue Origine »

105-10-22

Annulation du programme -Accès propriété Bleue Origine

CONSIDÉRANT QU'en 2020 la ville de Desbiens a instauré un programme d'accès à la propriété en collaboration avec le projet Bleue Origine;

CONSIDÉRANT QUE suite aux conclusions et recommandations de la C.M.Q (Commission municipale du Québec), la ville de Desbiens doit annuler son Programme d'accès à la propriété;

Il est proposé par madame Tania Côté, appuyé par madame Suzie Gervais et résolu à l'unanimité :

De faire l'annulation du programme d'accès à la propriété en collaboration avec le projet Bleue Origine.

Rapport des comités

Régie intermunicipale sécurité incendie Secteur Sud

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration le bilan mensuel des appels reçus a été présenté.

Pour les mois de juin à août 2022, 49 appels reçus pour un cumulatif de 127 appels.

Office municipale de l'habitation Secteur Sud

Présentement l'Office municipale d'habitation-secteur sud possède un budget annuel de 1 424 000 \$. Jusqu'à présent 769 000\$ ont été déboursés pour la rénovation ainsi que l'entretien des logements.

Réseau Biblio

À l'occasion de la fête d'halloween, la bibliothèque offrira une activité de lecture d'un conte s'adressant aux enfants de tous âges.

106-10-22

Acceptation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Marc Fortin appuyé par monsieur Michel Allard et résolu à l'unanimité;

D'approuver la liste des déboursés du 1^{er} septembre 2022 au 30 septembre 2022, totalisant un montant de 108 060,36 \$ réparti comme suit :

Chèque du mois :	69 676.23 \$
Chèques au cours du mois :	3 173.70 \$
Facture payée par Accès D :	35 210.43 \$

Période de questions

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Concernant le restaurant en haut de l'hôtel de ville est-ce qu'une ouverture est prévue bientôt;
- Est-ce que le Parc Iago possèdera son propre chemin d'accès avez-vous des nouvelles à ce sujet ?
- Dans le dossier de la résidence des Amis de Pierrot, est-ce que la ville de Desbiens compte rencontrer les dirigeants ?
- Serait-il possible que lorsqu'il y a des activités dans le Dôme, une heure limite soit respectée quant aux bruits nuisibles pour les résidences environnantes ?
- Concernant l'article paru dans le journal Le Lac-St-Jean le 21 septembre dernier sur une haie de cèdres qui sème la controverse, est-ce que le conseiller municipal monsieur Gilbert Doucet visé par cet article continuera de siéger au conseil de ville de Desbiens ?

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Gaétan Boudreault, monsieur le maire Claude Delisle déclare la clôture de la séance à 20 h 23.

Claude Delisle
Maire

Annie Tremblay
Secrétaire